

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	29.10.2021	10h48	21.208	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Marc Fatton

Titre : Interreg VI : état des lieux

Contenu :

Le 13 février 2020, le canton de Neuchâtel a cosigné la déclaration commune encadrant le futur programme Interreg VI avec les représentant-e-s des autorités de l’Arc jurassien franco-suisse ([lien](#)).

Compte tenu des enjeux structurants auxquels le canton est confronté aujourd’hui, la mise sur pied du projet Interreg VI et sa réalisation deviennent urgentes. Nous demandons au Conseil d’État qu’il nous renseigne sur la gouvernance prévue de ce sixième programme Interreg (état d’avancement des réflexions, planning du volet mobilité durable, structures d’accompagnement, en particulier les groupes de consultation).

Nous demandons également au Conseil d’État de nous renseigner sur les lignes stratégiques envisagées pour la mobilité transfrontalière, particulièrement sur le développement des transports publics (train et bus) et d’entreprises, sur l’état des discussions sur l’électrification complète de la ligne des Horlogers, mesure annoncée dans Mobilité 2030, et finalement sur les enjeux de mobilité partagée transfrontalière.

Développement :

Des milliers de voitures traversent quotidiennement la frontière franco-suisse dans les deux sens, que ce soit pour des raisons professionnelles ou pour des déplacements de loisirs. Or, les réseaux de transports publics et d’entreprises sont extrêmement peu développés, du point de vue tant des cadences que des parcours proposés. De plus, les offres de mobilité partagée commerciales (type Mobility) ne sont pas coordonnées au-delà des frontières nationales. En signant la déclaration commune, le Conseil d’État affirme sa volonté de « *promouvoir des mobilités durables et multimodales, en soutenant notamment le développement des réseaux de transports en commun, l’amélioration des interconnexions et des solutions de transports de marchandises moins polluantes* ». Alors que la question de la mobilité est de plus en plus présente dans le discours sur les luttes contre le dérèglement climatique et contre le bruit, il est important tant pour les citoyennes et citoyens que pour les élus et élus de connaître l’état des réflexions du Conseil d’État sur ces enjeux.

Demande d’urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Marc Fatton

Autres signataires (prénom, nom) :

Johanna Lott Fischer

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Christine Ammann Tschopp

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Richard Gigon